Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 6640 – Relations internationales: enjeu actuel
Génocides et violences extrêmes

Été 2019
Local : C-4145 Pavillon: Lionel-Groulx

Horaire: Mardi et jeudi, 8h30 à 11h30

Professeur : **Jacques Semelin**
Bureau : **À venir**
Disponibilité : **À venir**
Téléphone : **À venir**
Courriel : **jacques.semelin@sciencespo.fr**

Approches et objectifs :

De l'Arménie à l'État Islamique, ce cours donne des outils d'analyse pour comprendre les génocides et violences extrêmes. Il s'appuie sur des études de cas et des analyses comparatives. Il questionne la notion de "génocide", ses diverses définitions et emplois abusifs. Des questions transversales seront discutées : Y a-t-il des circonstances favorables à la perpétration d'un massacre? Quel est le rôle de la propagande? Comment "expliquer" la conduite des tueurs? Quels sont les liens et différences entre pratiques terroristes et génocidaires ? La "banalité du mal" avancée par Hannah Arendt, se vérifie-t-elle toujours? Pourquoi des personnes du même voisinage en arrivent-elles à tuer leurs proches? La seconde partie introduit des questions éthiques et pratiques : qui peut témoigner de ce qui s'est passé? Comment faire la paix après des massacres? Comment juger les criminels de masse? Faut-il croire à la réconciliation? Peut-on prévenir un génocide ?

Objectifs

- donner à penser des « événements monstres » considérés comme impensables ;
- à partir de l'étude de ces formes de violences extrêmes, proposer des outils d'analyse qui permettent de mieux comprendre les conflits en général et la guerre en particulier ;
- susciter la discussion collective autour de ces sujets très sensibles,
- inciter les étudiants à faire preuve d'une grande rigueur dans leur propos sur des questions passionnelles qui suscitent la guerre des mémoires.

Pédagogie :

Compte tenu de la sensibilité du sujet, le cours ne peut pas être uniquement basé sur la transmission d'un savoir mais aussi sur les échanges avec les étudiants (à partir de leur lecture des textes).

Le cours sera aussi en lien avec l'actualité internationale. Ainsi, chaque séance débutera par un commentaire d'un événement en rapport avec le cours, proposé par un étudiant (5-10 minutes).

Évaluation :

Les étudiants auront à analyser, critiquer et à échanger sur les mérites et limites des textes devant être lus chaque semaine autour d'un thème ou d'une approche donné. Pour chaque rencontre, les étudiants devront présenter une évaluation critique des textes, faire ressortir leurs forces/faiblesses, leurs liens avec les autres lectures, et soumettre 3-4 questions pour discussion. Deuxième exigence: la participation active des étudiants dans la discussion du thème de la séance du cours. Il est aussi souhaitable de faire ressortir des liens avec l'actualité.

Enfin, une note de synthèse sera demandée à la fin du cours : entre 3-5 pages, les étudiants feront le bilan du cours : qu'ont-ils surtout appris ? À quoi ce cours les entraine-il à réfléchir ? Que voudraient-ils maintenant approfondir ?

- Travail de lecture : 25%
- Participation : 25%
- Note de synthèse : 50%
-

LECTURE OBLIGATOIRE

La lecture du livre de Jacques Semelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Points-Seuil, 2017, constitue la référence principale de ce cours (disponible à la librairie).

Plan de cours :

Session 1 : 7 mai : **Présentation et objectifs du cours**

Présentation du professeur et des étudiants.

Commentaire détaillé de la bibliographie du cours première répartition des exposés et lancement du point « actualités »

Session 2 : 9 mai : Qu'est-ce qu'un « génocide » ?

- Chapitre VI de *Purifier et détruire. Les usages politiques des massacres et génocides ».* p. 261-365

Session 3 : 14 mai : Les imaginaires du massacre et le rôle de la propagande

- Chapitre I de *Purifier et Détruire :* « Les imaginaires de la destructivité sociale », p. 27-87.
- Jean-Pierre Chrétien, « Rwanda, la propagande du génocide », *Les médias de la haine*, La Découverte, 1995. *https://www.cairn.info/les-medias-de-la-haine--9782707124517-p-22.htm*

Session 4 : 16 mai Peut-on parler d'États criminels? Qu'est-ce qu'une action « terroriste » ?

- Chapitre II de *Purifier et Détruire :* « Du discours incendiaire à la violence sacrificielle », p. 93-165.
- Jacques Semelin, « Le 11 septembre comme massacre, *La rationalité délirante et la propagation de la peur » dans Vingtième siècle*, Revue d'histoire 2002 n°76)

Session 5 : 21 mai : La passivité de la communauté internationale et le rôle des médias

- Chapitre III de *Purifier et Détruire* : « Contexte international. Guerre et médias »,

Session 6 : 23 mai : Le basculement dans la guerre : violences extrêmes et exterminations de masse.

Chapitre IV de Purifier et détruire : « Les dynamiques du meurtre de masse ».

- "Les quatre modes d'extermination de masse. Études de cas" dans Abram de Swaan, *Diviser pour tuer. Les régimes génocidaires et leurs hommes de main*, Seuil, 2016, pp. 167sq.
- Chapitre IV de Purifier et détruire **:** « *Les dynamiques du meurtre de masse* ».

Session 7 : 28 mai : Des hommes ordinaires ou des bourreaux volontaires ?

- Chapitre V, *Purifier et Détruire* : “les vertiges de l’impunité ”, p. 373-451.
- Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Les Belles Lettres, 1994.
- Violaine Baraduc, “Tuer au cœur de la famille. Les femmes en relais”, *Vingtième Siècle*, n°122, février 2014, p. 63-74.

Session 8 : 30 mai : Violences sexuelles et sens des atrocités?

- Chapitre V, *Purifier et détruire :* “Violences sexuelles et autres atrocités”, p. 451-476.
- Levi Primo, « La violence inutile », *Les naufragés et les rescapés*, Gallimard, 1989, p. 104-119.
- Véronique Nahoum-Grappe, « L'usage politique de la cruauté : l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », dans *De la violence*, Séminaire de Françoise Héritier, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 273-323.

Session 9 : 4 juin : Survie et sauvetage en situations génocidaires

- Jacques Semelin, "De l'aide au sauvetage" ainsi que les introductions de chaque partie du volume, dans J. Semelin, (et coll) *La résistance aux génocides*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008. https://www.cairn.info/la-resistance-aux-genocides--9782724610895-page-19.htm
- Raymond Kévorkian, « L’opposition des fonctionnaires ottomans au génocide des arméniens », dans J. Semelin (et coll) *La résistance aux génocides* - https://www.cairn.info/la-resistance-aux-genocides--9782724610895-page-205.htm
- Lee Ann Fujii, « Sauveteurs et sauveteurs-tueurs durant le génocide rwandais », dans J. Semelin (et coll) La résistance aux génocides - https://www.cairn.info/la-resistance-aux-genocides--9782724610895-page-165.htm
- Jacques Semelin, « Les figures individuelles de l’aide et la notion de Juste » dans *La Survie des juifs en France (1940-1944*), CNRS éditions, pp. 243-250, ainsi que la conclusion « La survie des juifs en France : une approche multifactorielle », pp. 285-303.

Session 10 : 6 juin : Après les massacres : entre la mémoire et l'oubli?

- Wieviorka Annette, « Le témoin survivant » dans Bruno Cabanes (sous la direction de), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, pp. 720-732.
- Gensburger Sarah, Lefranc Sandrine, *A quoi servent les politiques de mémoire ?*, Presses de Sciences Po, 2017.
- David Rieff, *Eloge de l’oubli* (*In praise of forgetting*), Premier Parallèle, 2018.

Session 11 : 11 juin : Juger les criminels mais lesquels et comment? Les défis de la justice transitionnelle

- Kora Andrieux, "Transitional Justice, A new Discipline in Human Rights ", https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/en/document/transitional-justice-new-discipline-human-rights-0
- Joël Hubrecht, « La justice pénale internationale a 70 ans : entre âge de fer et âge d'or », *Politique étrangère*, 2015/4 (Hiver), p. 11-23.
- Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer, « La justice Pénale a-t-elle un effet pacificateur ? », *Les Cahiers de la justice, Revue trimestrielle de l'Ecole Nationale de la Magistrature*, Dalloz, 2013/1, p.115-126.
- Élisabeth Claverie « Bonne foi et bon droit d'un génocidaire », *Droit et société* 3/2009 (n°73), p. 635-664. www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2009-3-page-635.htm
- Raphaëlle Nollez-Goldbach, *La Cour pénale internationale*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2018, chapitre 3 et conclusion.

Session 12 : 13 juin Sortir de la violence : vers un imaginaire de pacification ?

Études de cas, dans Pierre Hazan, *La paix contre la justice? Comment reconstruire un Etat avec des criminels de guerre?* Bruxelles, E. André Versaille, 2010

- Voir aussi : Rapport de l'ONU sur les processus de mémorialisation, disponible sur le site internet de Pierre Hazan : http://pierrehazan.com/livres/rapport-sur-les-processus-de-memorialisation/

- Ellis Stephen, Bouyssou Rachel, « Vérité sans réconciliation en Afrique du Sud », *Critique internationale*, n° 5, 1999, pp. 125-137.http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/criti_12907839_1999_num_5_1_1508

- Bartoli, Andrea, « Forgiveness and reconciliation in the Mozambique peace process » in Raymond Hemlick et Rodney Peterson (eds.), *Forgiveness and Reconciliation*, Templeton Foundation Press, Philadelphia, 2001, pp. 351-371.

- Rachel Lucas, Elsa Marie, « Notre unique arme sera la parole : réflexions sur l'accord de paix colombien du 30 novembre 2016 », La revue des droits de l'Homme, mars 2017 https://journals.openedition.org/revdh/3021

Session 13 : 18 juin : Peut-on vraiment prévenir un génocide ? Quel rôle pour les ONG et les médias ?

- Conclusion de *Purifier et Détruire : « Ce plus jamais ça qui recommence quand même »*, p. 571-589.
- Steven Pinker, *La Part d'ange en nous*, Les Arènes, 2017, 1042p, cf. chapitre sur les génocides

- Josh Lyons, « Point de vue : RCA – Comment un crime de guerre est visible de l'espace », https://www.hrw.org/fr/news/2013/11/26/point-de-vue-rca-comment-un-crime-de-guerre-est-visible-de-lespace
- Matthew Krain, « J'accuse! Does Naming and Shaming Perpetrators Reduce the Severity of Genocides or Politicides? », *International Studies Quarterly*, septembre 2012, vol. 56, n° 3, p. 574‑589.
- Tiffany Easthom, The south sudan weapons free zone, Peace Review, vol. 25, n°1, p. 31-36 https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/10402659.2015.1000188
- Scott Strauss, « *Retreating from the Brink: Theorizing Mass Violence and the Dynamics of Restraint » Perspectives on Politics* 10 (no 02) : 343-362, 2012.

Indications bibliographiques :

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée à la première session.

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 21 juin 2019 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les 7 **jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du SAFIRE ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : Demande de délai pour la remise d'un travail, Avis d'absence à un examen.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

> Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :
Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/
Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :
http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/
Pour toute autre question : http://harcelement.umontreal.ca/

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). Vous êtes aussi invités à consulter son guide en ligne, Ressources en Science politique (https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique).